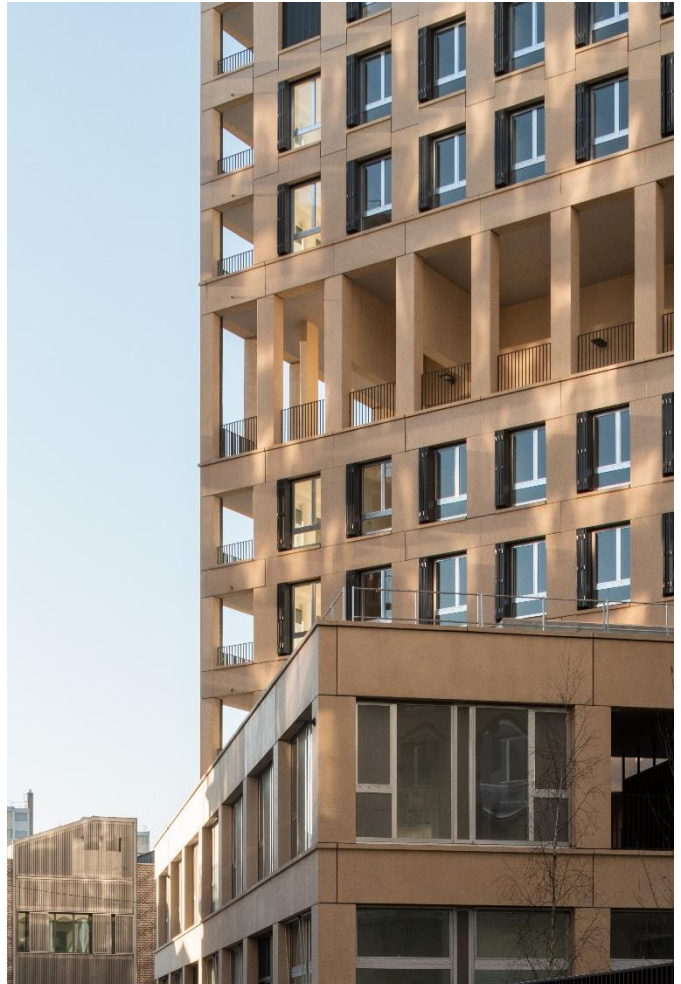
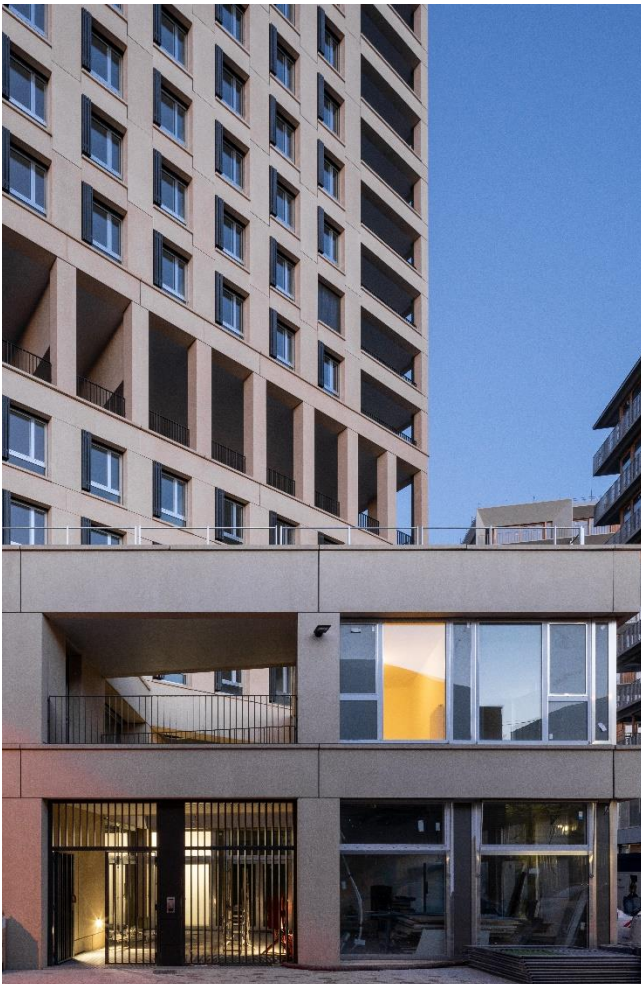


Consultation pour la désignation des futurs preneurs des locaux d'activités/espaces de travail et logements

SOHO – Lot F



CONTEXTE DU PROJET

Le projet est situé dans le nord du 18^{ème} arrondissement de Paris, dans le secteur Chapelle International à proximité de Porte de la Chapelle. Représentant 7ha, il était constitué d'entrepôts de fret propriété de la SNCF.

Ce secteur fait l'objet de transformations urbaines dans le cadre du Grand Projet de Renouveau Urbain (GPRU) Paris Nord-Est. Avec l'arrivée prochaine du campus Condorcet, le développement de l'hôtel logistique et le prolongement du tramway jusqu'à l'ouest parisien, le secteur connaît actuellement une véritable évolution qui s'inscrit dans la dynamique de l'Arc de l'innovation.

Le futur quartier mixte de Chapelle International est un programme majeur en faveur du renouveau du 18^{ème} arrondissement. Il comprend un futur lotissement (logements, bureaux, commerces...) aménagé par la SNEF, filiale immobilière de la SNCF.

Ce projet consiste à développer un ensemble mixte associant les activités de logistique urbaine à un quartier habité et actif.

Le programme prévisionnel de 110 000m² environ se répartit comme suit, en valeur approchantes :

- 62 000m² de logements, dont 45% de logements sociaux,
- 8 000m² de SOHO,
- 31 000m² de bureaux en partie nord du site,
- 6 500 m² d'équipements publics, dont une école et des équipements sportifs et culturels,
- 700m² de commerces,
- Des espaces verts, dont un square à usage récréatif,
- Des stationnements souterrains,
- Des voiries et réseaux de desserte du site,
- Une base de logistique urbaine est implantée à l'ouest du site le long des voies ferrées, avec une superficie de 41 000m². La halle Sogaris développe un terminal ferroviaire, des entrepôts de commerces de gros « Métro », un restaurant et une cuisine partagée tenue par « les camionneuses », un espace de coworking, une salle de fitness, deux centres de formation (GRETA, CFA Bessières).
- Prochainement en toiture, une ferme urbaine de 7000 m² qui sera exploitée par Cultivate (pépinière, restaurant végétal et espace ERP) et des terrains de sports ouvriront au public.

La proposition de l'aménageur du secteur Chapelle International est d'organiser, sur l'étendue de 5 îlots, un « monde du bas » dense et continu, sur deux niveaux, voué à des activités mixtes dont une partie, protégée des passants concerne l'habitation et l'autre, le travail en contact privilégié avec la rue.

Au sein de cet ensemble s'inscrit le projet des SOHO, porté par la RIVP.

Compte tenu de la proximité entre l'habitation et l'espace de travail, les SOHO permettent de concilier facilement vie personnelle et professionnelle. Cette suppression du trajet travail-domicile confère aux occupants de ces espaces une amélioration de leur bien-être lié à un emploi du temps allégé.

De plus L'absence de déplacement domicile-travail permet une limitation de l'impact environnemental.

Les SOHO consistent en un ensemble immobilier neuf en rez-de-chaussée et R+1 de plusieurs lots (E, F, G et H) de « Small Offices Home Offices » (petits bureaux, bureaux à domicile) représentant environ 8000 m² dont le concept immobilier anglo-saxon consiste à installer en un même lieu activité économique et logements.

Les SOHO comprendront :

Le lot E: 17 SOHO pour 1 819 m² SU

- Dont 17 logements
- 17 locaux d'activité et espaces de travail dont 3 ERP de 5ème catégorie
- 3 espaces de travail
- Des espaces communs dont 1 ERP de 5ème catégorie à destination de salle de réunion

Le lot F: 12 SOHO pour 1 495 m² SU

- Dont 12 logements
- 12 locaux d'activité et espaces de travail
- 2 ERP de 5ème catégorie
- 2 commerces respectivement de 184,40 m² et 149,10 m².

Le lot G : 18 SOHO pour 1 600 m² SU

- Dont 18 logements
- 17 locaux d'activité/espaces de travail
- 2 commerces respectivement de 48 m² et 50 m²,

Et prochainement le lot H pour 1 600 m² SU.

L'objet de la présente consultation concerne les SOHO du lot F appartenant à la SAS Chapelle International et portent sur 1 495 m² environ.

Organisation du programme

Calendrier de l'opération :

- Novembre 2019 : livraison pour le lot E,
- Septembre 2020 : livraison pour le lot F,
- Juin 2021 : livraison pour le lot G.

Site internet :

- <http://soho-chapelle.fr/>

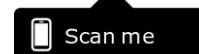
Vidéo explicative :

Soho Chapelle International : des espaces novateurs pour le nord de Paris :

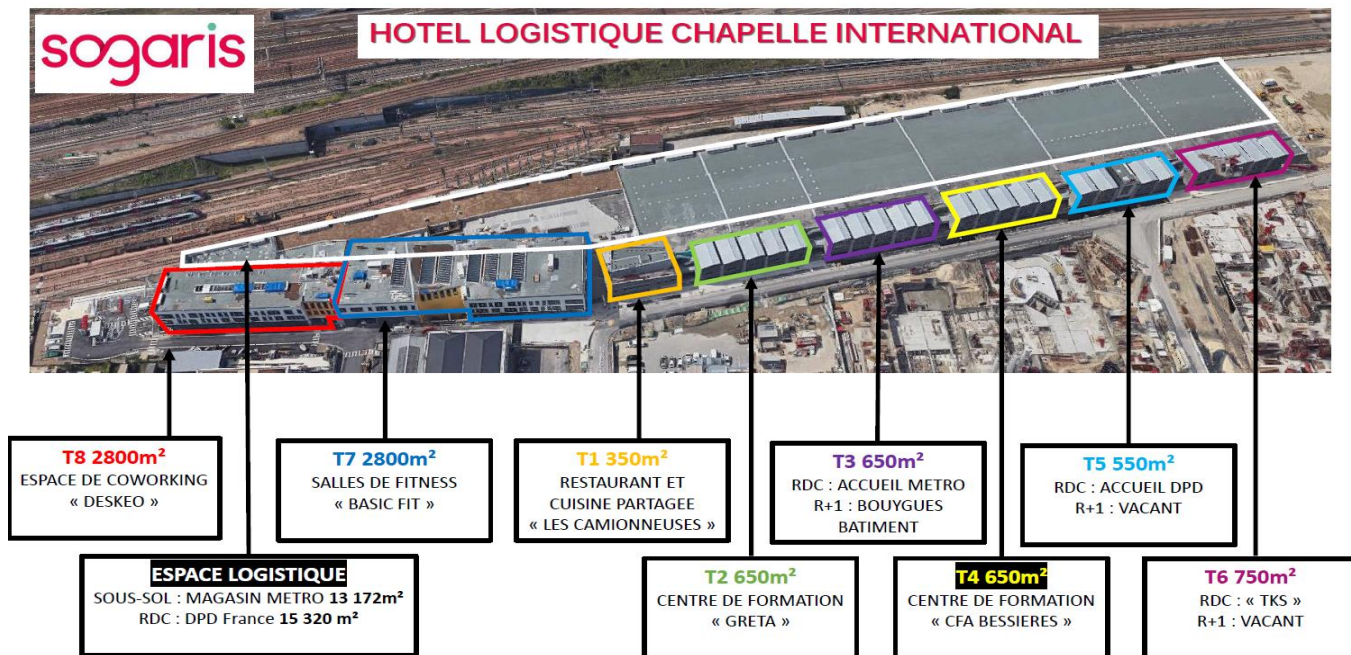
- https://www.youtube.com/watch?time_continue=97&v=2mtsPc-cfCs



QR Code permettant d'accéder à la vidéo :



Déjà implanté :



Locataires SOHO lot E



AMENAGEMENT DU LOT F

La SAS SOHO Chapelle International est propriétaire des socles SOHO (CDC et RIVP). Les SOHO du lot F seront les seconds livrés sur le périmètre de Chapelle International, en juin 2020. La maîtrise d'ouvrage du lot F a été conduite par RIVP, la maîtrise d'œuvre par les cabinets d'architectures Charles Pictet Architecte & Atelier Martel et le chantier a été réalisé par Léon Grosse.

Au cœur du nouveau quartier Chapelle International, l'accession au logement participe à la dynamique de renouvellement urbain. Ce lotissement proposera environ 265 logements pour les jeunes travailleurs.

Les logements trouvent leur place en hauteur, au-dessus des SOHO, s'offrant un environnement calme, résidentiel et des vues ouvertes sur le paysage urbain pour la majorité d'entre eux.



Les SOHO sont compris dans un socle également composé de locaux d'activité, d'espaces de travail, d'une salle de réunion et un espace de cafétéria qui pourront être ouverts au public (ERP 5^{ème} catégorie), objets de la présente consultation.

Description du concept SOHO : nouveaux logements et espaces de travail

Le programme de la RIVP comprend 12 lots SOHO en RDC et R+1 et 2 locaux pouvant recevoir du public pour une surface globale de 1 495m² SU.



AMENAGEMENT DU LOT F

I/ Description des locaux SOHO

BUREAUX	
Numéro de lot	Surface en m ²
SOHO-0B01	59
SOHO-0B02	64,2
SOHO-0B03	52,1
SOHO-0B04	57,4
SOHO-0B05	66,2
SOHO-0B06	66,2
SOHO-0B07	56,6
SOHO-0B08	52,2
SOHO-1B01 étage	32,9
SOHO-1B02 étage	32,9
SOHO-1B03 étage	29
SOHO-1B04 étage	32,5

LOGEMENTS		
Numéro de lot	Surface en m ²	Type
SOHO-L01 étage	59,3	T3
SOHO-L02 étage	54	T3
SOHO-L03 étage	58,5	T3
SOHO-L04 étage	64,3	T3
SOHO-L05 étage	80,2	T3
SOHO-L06 étage	59	T3
SOHO-L07 étage	28,6	STUDIO
SOHO-L08 étage	71	T3
SOHO-L09 étage	66,4	T3
SOHO-L10 étage	66,4	T3
SOHO-L11 étage	73,9	T3
SOHO-L12 étage	28,6	STUDIO

NB : Le concept SOHO propose de vivre et travailler au même endroit, se référer par conséquent au tableau combinatoire en :

- annexe 4 pour connaître les assemblages possible,
- annexe 5 pour les tarifs,
- annexe 6 pour les plans.

II/ Description des deux espaces pouvant recevoir du public

- Programme comprenant 2 espaces pouvant recevoir du public (ERP de 5^{ème} catégorie).

LOCAUX POUVANT RECEVOIR DU PUBLIC		
Numéro de lot	Surface en m ²	Localisation
Local 024 (ERP)	87,30	RDC
Local 025 (ERP)	65,00	RDC

III/ Les deux commerces sous la résidence F2

- Possibilité d'installation de gaine d'extraction et climatisation,
- Programme comprenant deux locaux commerciaux.

LOCAUX A USAGE DE COMMERCE		
Numéro de lot	Surface en m ²	Localisation
F2-ACTIVITE-01	184,40	RDC
F2-ACTIVITE-02	149,10	RDC



OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet un appel à candidatures pour sélectionner des petites et moyennes entreprises, principalement micro entreprises en création et/ou en développement.

Pourront également être accueillis des professions libérales, des start-up, des activités artisanales et toutes activités économiques à fort ancrage local.

Les candidats devront être en accord avec le projet immobilier de la RIVP dont la programmation vise à créer un lieu de vie dédié à la fabrication, à l'artisanat, aux industries créatives et numériques et à l'économie sociale et circulaire, dans la dynamique de la politique du développement économique impulsée par la Ville de Paris.

Le projet souhaite créer un écosystème permettant aux futurs occupants de vivre et de développer leur activité dans des locaux adaptés à leurs besoins. En effet, en alliant logement et espace de travail, le concept permet d'optimiser le temps quotidien et ancrer les populations sur place.

L'opération SOHO étant située dans le périmètre de l'Arc de l'innovation, le projet devra également s'engager à contribuer à l'emploi et à l'insertion mais aussi à favoriser les liens avec les partenaires et associations locales.

Une attention particulière sera enfin portée sur la capacité du projet à s'intégrer dans le quartier majoritairement résidentiel.

DESCRIPTIF DES LOCAUX

Prestations du projet SOHO

Espaces de travail et logements

Aménagements des locaux d'activités/espaces de travail :

- Fibre optique FTTH,
- Ventilation double flux avec module de rafraîchissement,
- Grandes baies vitrées du RDC munies d'un vitrage feuilleté de classe SP10 anti effraction, remplissages opaques garantis anti effraction de même niveau que les remplissages vitrés : P5A selon norme EN 356 avec rideaux métalliques ajourés
- Rideaux métalliques
- Revêtements au sol de type PVC pour les pièces sèches, et de type carrelage grès cérame pour les pièces humides,
- Charge maximale d'exploitation de 350Kg/m² en RDC et 500kg/m² pour les espaces pouvant accueillir du public
- La distribution des prises dans les espaces de travail se fera en goulotte et boîte au sol,
- Chape iso-phonique dans les parties communes et privatives,
- Deux compteurs électriques tarif bleu, l'un pour la partie espace de travail, l'autre pour la partie habitation.
- Toilettes PMR avec lavabo pour les sanitaires et un autre point d'eau (évier).
- Locaux d'activité et espaces de travail en accès direct depuis l'espace public.
- Hauteur sous-plafond inférieure à 2,80 m
- Distribution internet par prise de courant (technologie CPL).
- Les bureaux sont équipés des attentes permettant l'installation ultérieures de climatisations sans travaux importants

Equipement logements :

- L'occultation dans les logements est totale en chambre et salle de bain, et semi occultation dans les salons.
- Placards
- Revêtement sols parquets
- Toilette séparé pour les T3
- Cuisine ouverte
- Douche à l'italienne
- Occultation totale pour l'ensemble des baies vitrées par stores toiles motorisés montés sur coulisses.
- Hauteur courante logement (pièces principales) : 2,70 m libre

Loyer annuel en principal :

- **BUREAUX SOHO :**
230 €/an/m²/HT/HC valeur 2020, de la première à la troisième année,
270 €/an/m²/HT/HC (qui sera indexé sur l'ILAT) valeur 2020, à partir de la quatrième année jusqu'à la fin du bail
- **LOGEMENTS :**
220 €/an/m²/HT/HC valeur 2020
- **LOCAUX RECEVANT DU PUBLIC ET LOCAUX A USAGE DE COMMERCE :**
270€/an/m²/HT/HC valeur 2020

Conditions Locatives :

- Bail commercial 3/6/9, intégrant le local d'activité/espace de travail et le logement,
- Toutes les charges de l'immeuble et les dépenses d'entretien relatives aux espaces communs de l'immeuble seront à la charge exclusive du Preneur à l'exception des travaux visés aux dispositions de l'article 606 du code civil qui restent à la charge du Bailleur,
- Indexation annuelle sur ILAT,
- La taxe Foncière, la taxe d'Ordures Ménagères, la redevance des déchets non ménagers, la taxe sur les bureaux, la taxe sur les locaux commerciaux et toutes autres taxes et impôts le cas échéant seront à la charge du Preneur,
- La cession du bail est interdite,
- Toutes sous locations est interdite
- Assujettissement au régime de la TVA,
- Paiement du loyer en trimestre d'avance,
- Versement d'un dépôt de garantie d'un terme de loyers soit trois mois,
- Une garantie bancaire sera sollicitée le cas échéant.
- Le local à destination de logements ne pourra être occupé que par le gérant.

CRITERES DE SELECTION

La Ville de Paris et la RIVP souhaitent accueillir sur ce site des activités notamment dédiées à la fabrication, à l'artisanat, à l'industrie créative et numérique, à l'économie sociale, solidaire et circulaire.

Les candidatures soumises seront examinées selon les critères principaux non hiérarchisés suivants :

Critère n°1 : Capacité du candidat à dynamiser le quartier et à porter une activité économique adaptée aux besoins du quartier :

- Les retombées économiques directes et indirectes de l'implantation d'acteurs économiques dans le quartier,
- La création de conditions propices au recrutement local, à l'insertion et l'emploi,
- La participation de l'activité du candidat à l'attractivité et à la vie de quartier, en lien avec les acteurs et les équipements du quartier, des écosystèmes de la fabrication et de Paris.

Critère n°2 : Caractère d'éco-responsabilité à travers :

- La capacité à intégrer les notions de développement durable et de résilience dans le projet d'occupation et d'usage des locaux (économies d'énergie, gestion des déchets, partage de solutions entre occupants, ...),
- La capacité du candidat à être porteur d'une éthique sociale et environnementale (promotion de nouveaux comportements d'achats et de production, développement des filières économiques locales, ...).

Critère n°3 : Fiabilité du dossier appréciée à travers :

- La capacité du candidat à supporter le loyer prévisionnel indiqué par le bailleur,
- La cohérence des investissements éventuels liés à l'aménagement,
- La cohérence et la fiabilité du compte prévisionnel d'exploitation.

La sélection se fera dans le cadre d'une commission composée de la RIVP, de Monsieur Jean-Louis Missika ou d'un représentant de son cabinet, de la Mairie du 18^{ème} arrondissement et de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris.

La commission se réserve la possibilité d'auditionner les candidats.

La décision sera notifiée par la RIVP par mail et par courrier aux candidats retenus.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Documents administratifs

a) Pour une personne morale ou une société :

- Le nom de la société, siège social, numéro d'immatriculation au RCS,
- Nom, adresse et numéro de téléphone du gérant,
- Photocopie de la pièce d'identité du gérant / du président,
- Copie des statuts de la société,
- PV de l'Assemblée générale,
- Un extrait KBIS en original datant de moins de 2 mois,
- Le dernier avis d'imposition de la société,
- Les deux dernières quittances de loyer,
- Liasse fiscale complète des deux derniers exercices clos (bilan, compte de résultat) et prévisionnel d'exploitation,
- Plaquette commerciale,
- Garanties bancaires le cas échéant.

b) Pour une société en cours de création :

- Nom de la future société,
- Projet de statut,
- Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité du gérant,
- Une quittance de loyer ou justificatif de domicile,
- Le dernier avis d'imposition,
- Un relevé d'identité bancaire ou postal,
- Un compte de résultat et bilan prévisionnels.
- Garanties bancaires / caution solidaire le cas échéant

c) Pour une association ou structure apparentée :

- Copie de la déclaration de votre association à la préfecture et parution au J.O,
- Copie des statuts de l'association,
- Copie de l'assemblée générale qui a statué sur la nomination du Président,
- Les deux dernières quittances de loyers,
- Copie du bilan prévisionnel et du plan de financement,
- Copie de la pièce d'identité du représentant de l'association,
- Relevé d'identité bancaire du ou des comptes de l'association,
- Garanties bancaires / caution solidaire le cas échéant.

d) Pour une personne en nom propre :

- Extrait INSEE (numéro SIRENE)
- Avis d'imposition,
- Les deux dernières quittances de loyer ou taxe foncière
- Carte nationale d'identité
- Garanties bancaires / caution solidaire le cas échéant

Dossier de présentation

Chaque candidat présentera son projet de la façon la plus détaillée possible, et fournira notamment :

- Une description précise de sa proposition et de son activité sur le site,
- Une présentation des acteurs du projet et de ses partenaires,
- Présentation du projet : remise d'un rapport de présentation, détaillant très précisément le projet, l'organisation des différentes fonctions du projet au sein du bâtiment, descriptif du modèle d'organisation d'une journée et d'une semaine type, modèle des événements envisagés sur le site ; horaires d'ouverture du site...
- Motivation du candidat,
- Nombre d'emplois créés et à créer,
- Descriptif de l'ouverture du projet sur le quartier, lien avec les acteurs et les équipements du quartier et des parisiens,
- Le nombre d'emplois exercés.

Éléments financiers

- Un compte de résultat et bilan prévisionnels,
- Mode de financement du projet,
- Prévisionnel d'exploitation sur 3 ans,
- Garanties bancaires le cas échéant.

MODALITES DE DEPOT

Dépôt du dossier

Chaque candidat est invité à fournir un dossier, rédigé en langue française, le plus détaillé possible au regard des éléments demandés, et à fournir les pièces énumérées dans le présent document.

Date limite de réception des offres : le 10 Novembre à 12h00.

Les offres sont à déposer :

- Soit, envoyées par la poste en recommandé sous pli cacheté et portant les mentions : « Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis » avec demande d'avis de réception postal à :

RIVP

DDGIE – Siège

A l'attention de Stéphanie Corson, Directrice Adjointe

13 Avenue de la Porte d'Italie

75621 Paris Cedex 13

- Soit, remises contre récépissé à la même adresse aux horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi inclus, de 9h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00, au siège de la RIVP.
- Soit par mail à ddgie@rivp.fr, avec pour objet « Offre pour consultation pour la désignation des futurs preneur des locaux de l'opération SOHO - LOT F »

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées au présent règlement, ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus, ils seront renvoyés à leur auteur.

Pour toutes demandes d'information générale : ddgie@rivp.fr et/ou 06 62 96 42 76

Calendrier de la consultation

- Date limite de réception des dossiers le 10 novembre avant 12 h,
- Analyse des dossiers et Commission d'attribution le 13 novembre 2020,
- Prise à bail courant novembre / décembre 2020.

Visites du site

Les visites des SOHO seront organisées (Point de rdv au 61 rue de la chapelle 75018 PARIS) :

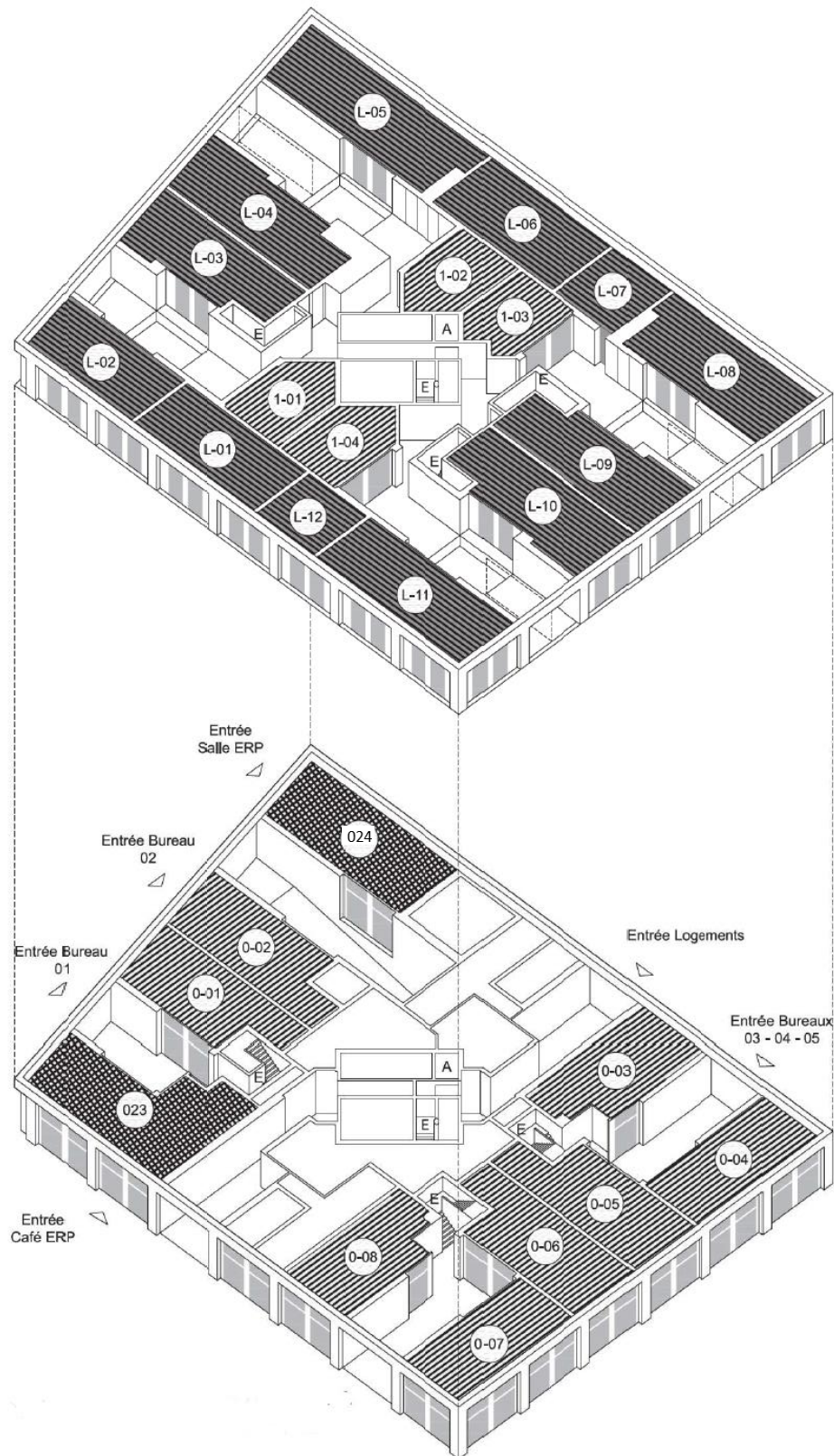
- **Le jeudi 29 octobre 2020 de 10h00 à 17h30,**
- **Le jeudi 5 novembre 2020 de 10h00 à 17h30,**

Ces visites seront assurées en présence de Alexandre Michel.

Si vous souhaitez y participer, une pré-inscription sera demandée sur l'adresse mail de la ddgie@rivp.fr.

ANNEXE n°1 : PLANS DU LOT F

RDC et R+1



ANNEXE n°2 – La dynamique de l’Arc de l’Innovation

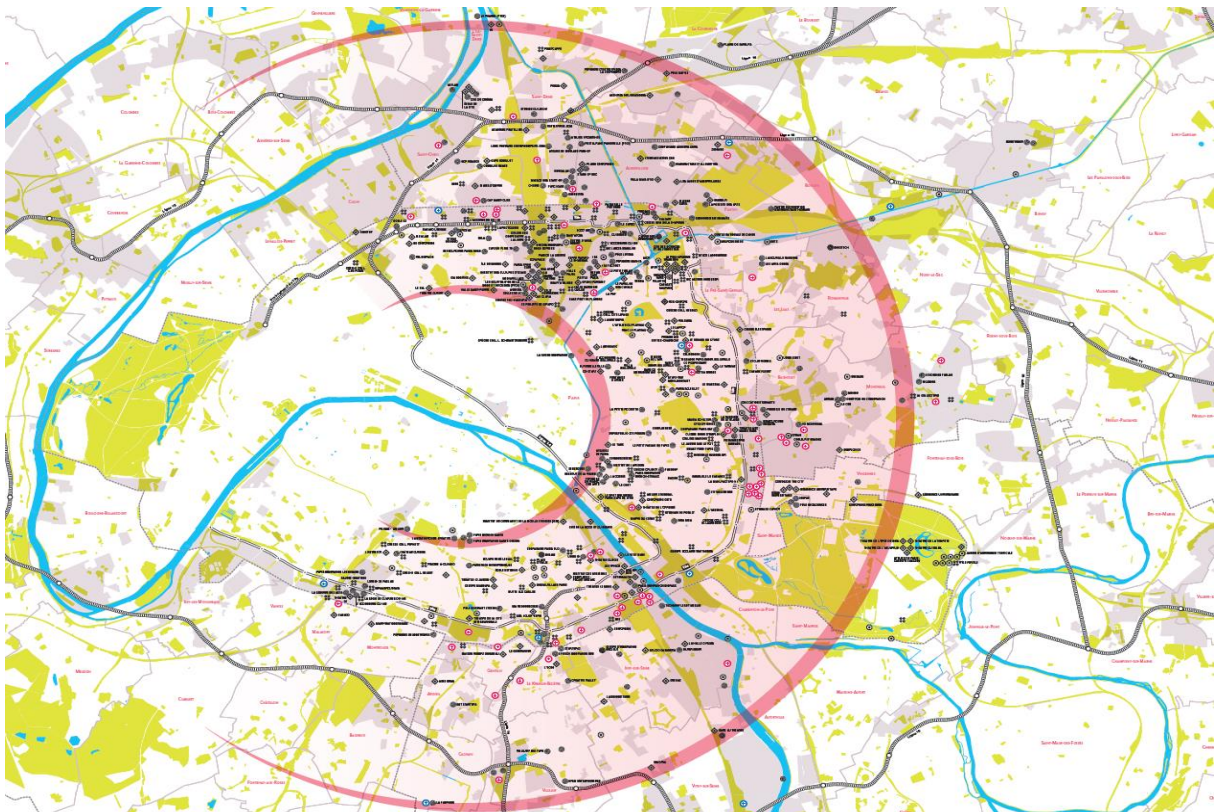
Depuis décembre 2015, la Ville de Paris et les territoires d’Est Ensemble, Plaine Commune et Grand-Orly Seine Bièvre se sont rassemblés dans une initiative commune, « l’Arc de l’innovation », pour dynamiser l’économie et l’emploi du grand est parisien.

L’Arc de l’innovation vise à transformer toute la bordure de Paris, de la Porte Pouchet à la Porte de Vanves, de Saint Ouen à Malakoff dans un périmètre ouvert, en une nouvelle aire économique centrée sur l’innovation, avec des usages mixtes.

La Ville de Paris, Est Ensemble, Plaine Commune et Grand-Orly Seine Bièvre partagent des objectifs communs pour ce territoire : créer de l’emploi, implanter de nouveaux commerces, révéler l’attractivité et les atouts de ces quartiers, implanter et proposer de nouveaux services aux habitants, adoucir la frontière du périurbain et créer de la coopération entre les territoires métropolitains.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie de l’Arc est basée sur le développement de l’innovation dans ces quartiers. L’innovation s’entend au sens large (technologique, architecturale, d’usages, économique, écologique, ...) et doit avant tout permettre des retombées concrètes aux bénéfices des habitants du territoire de l’Arc.

Périmètre de l’Arc de l’innovation :



Pour en savoir plus : www.arcinnovation.fr



Arc de l’innovation Proposition de critères d’ancrage local

INNOVATION ET ANCRAGE LOCAL

L’Arc de l’innovation a été conçu pour apporter un mieux vivre aux habitants des quartiers populaires, c’est pourquoi le critère de l’ancrage local est déterminant pour la réussite de cette dimension du projet. Or, l’innovation n’est pas bénéfique en elle-même : pour qu’elle bénéficie aux habitants de l’arc de l’innovation, il faut qu’elle soit ancrée localement : qu’elle émerge des dynamiques existantes, qu’elle s’appuie sur la réalité du territoire, qu’elle s’insère dans l’environnement local.

Plusieurs directions ont été retenues pour garantir l’ancrage local des projets de l’Arc de l’innovation et les impacts locaux sur les territoires :

- Construire au bénéfice du territoire et grâce à ses forces.
- S’appuyer sur le potentiel créatif des acteurs et du territoire ainsi que sur ses projets de mutation urbaine pour concevoir son projet innovant.
- Renforcer les dynamiques économiques et industrielles existantes, valoriser les savoir-faire pour créer de nouvelles coopérations entre territoires et entre acteurs, par exemple dans des domaines tels que la santé, la recherche, les nouvelles industries, l’artisanat et les lieux de création.
- Promouvoir la nouvelle économie de proximité pour favoriser le lien social et dessiner le tissu urbain.

Les porteurs de projet devront justifier l’ancrage local de leur proposition. À titre d’exemples, la liste qui suit propose certaines pistes possibles.

EXEMPLES D'ANCRAGE LOCAL

➤ Contribuer au développement économique local et la création d'activités

- **Participer localement au développement de nouvelles activités.** Permettre des retombées économiques directes (opportunités d'emplois, services aux habitants,).
- Avoir recours au réseau local pour **soutenir le dynamisme commercial** et les services (ex : Restauration, entretien, bureautique, artisanat, commerces culturels de proximité, compétences linguistiques, ESS...).
- **Contribuer à la diversification du tissu commercial et des activités existantes.**

➤ Contribuer à l'emploi local et l'insertion

- **S'engager à proposer en priorité les opportunités d'emploi aux habitants.**
- **Contribuer à la formation, favoriser l'éducation** (ex : faire découvrir de nouveaux métiers, engagement à la formation, accueil de stagiaire, opportunités de première embauche à des jeunes en difficultés).

➤ Contribuer à l'attractivité et à la revalorisation de l'image du quartier

- **Participer au rayonnement du quartier** en communiquant sur l'inscription de son activité dans un territoire.
- **Contribuer à l'attractivité du quartier** en développant un domaine de compétence ou de savoir-faire sur le territoire en cohérence avec les écosystèmes locaux centrés sur des filières (ex : numérique, santé, silver économie, ESS, ...).
- **Participer à la communauté d'acteurs de l'Arc de l'Innovation et développer des partenariats locaux** : acteurs économiques (grands comptes privés, TPE-PME, aménageurs, bailleurs, commercialisateurs, ESS...), politiques (opérateurs et services des collectivités locales), associatifs, sociaux, culturels, écoles, établissements d'enseignement supérieur (création de partenariats avec les universités de proximités,...), autres acteurs de l'innovation,...

➤ Participer à l'animation du territoire et à la vie de quartier

- **Tisser des liens avec des associations locales** pour participer à la vie de quartier et disposer d'une plus grande visibilité auprès des habitants.
- **S'ouvrir au grand public** pour faire découvrir les nouvelles activités économiques aux habitants, aux groupes scolaires, aux étudiants, aux chercheurs, aux enseignants, aux entreprises,...
- **Organiser des événements** comme par exemple des journées portes ouvertes, des rencontres entre le milieu de l'innovation et les habitants du quartier, des présentations des métiers à des jeunes des différents quartiers (ex : Ecole 42, Innovation Factory), des ateliers découvertes, des expositions, des balades dans le quartier,...
- **Utiliser des outils de collaboration et de co-construction** dans le but d'échanger entre les nouveaux acteurs économiques, les habitants, les associations et les acteurs locaux pour co-construire, créer du lien, engager des démarches citoyennes,...

ANNEXE N°4 : Tableau combinatoire.

LOGEMENT	BUREAUX
SOHO-L01 59,3m ² T3	SOHO-0B01 = 59,0 m ² SOHO-0B02 = 64,2 m ² SOHO-1B01 = 32,9 m ² SOHO-1B02 = 32,9 m ²
SOHO-L02 54m ² T3	SOHO-0B01 = 59,0 m ² SOHO-0B02 = 64,2 m ² SOHO-1B01 = 32,9 m ² SOHO-1B02 = 32,9 m ²
SOHO-L03 58,5m ² T3	SOHO-0B01 = 59,0 m ² SOHO-0B02 = 64,2 m ² SOHO-1B01 = 32,9 m ² SOHO-1B02 = 32,9 m ²
SOHO-L04 64,3m ² T3	SOHO-0B01 = 59,0 m ² SOHO-0B02 = 64,2 m ² SOHO-1B01 = 32,9 m ² SOHO-1B02 = 32,9 m ²
SOHO-L05 80,2m ² T3	SOHO-0B01 = 59,0 m ² SOHO-0B02 = 64,2 m ² SOHO-1B01 = 32,9 m ² SOHO-1B02 = 32,9 m ²
SOHO-L06 80,2m ² T3	SOHO-0B01 = 59,0 m ² SOHO-0B02 = 64,2 m ² SOHO-1B01 = 32,9 m ² SOHO-1B02 = 32,9 m ²
SOHO-L07 28,6m ² STUDIO	SOHO-0B03 = 52,1 m ² SOHO-0B04 = 57,4 m ² SOHO-0B05 = 66,2 m ² SOHO-1B03 = 29,0 m ²
SOHO-L08 71m ² T3	SOHO-0B03 = 52,1 m ² SOHO-0B04 = 57,4 m ² SOHO-0B05 = 66,2 m ² SOHO-1B03 = 29,0 m ²
SOHO-L09 66,4m ² T3	SOHO-0B03 = 52,1 m ² SOHO-0B04 = 57,4 m ² SOHO-0B05 = 66,2 m ² SOHO-1B03 = 29,0 m ²
SOHO-L10 66,4m ² T3	SOHO-0B06 = 66,2 m ² SOHO-0B07 = 56,6 m ² SOHO-0B08 = 52,2 m ² SOHO-1B04 = 32,5 m ²
SOHO-L11 73,9m ² T3	SOHO-0B06 = 66,2 m ² SOHO-0B07 = 56,6 m ² SOHO-0B08 = 52,2 m ² SOHO-1B04 = 32,5 m ²
SOHO-L12 28,6m ² STUDIO	SOHO-0B06 = 66,2 m ² SOHO-0B07 = 56,6 m ² SOHO-0B08 = 52,2 m ² SOHO-1B04 = 32,5 m ²

ANNEXE N°5 : Projection des loyers.

BUREAUX			
Numéro de lot	Surface en m ²	Prix mensuel HC/HT	Prix mensuel CC/HT
SOHO-0B01	59	1 130,83 €	1 475,00 €
SOHO-0B02	64,2	1 230,50 €	1 605,00 €
SOHO-0B03	52,1	998,58 €	1 302,50 €
SOHO-0B04	57,4	1 100,17 €	1 435,00 €
SOHO-0B05	66,2	1 268,83 €	1 655,00 €
SOHO-0B06	66,2	1 268,83 €	1 655,00 €
SOHO-0B07	56,6	1 084,83 €	1 415,00 €
SOHO-0B08	52,2	1 000,50 €	1 305,00 €
SOHO-1B01	32,9	630,58 €	822,50 €
SOHO-1B02	32,9	630,58 €	822,50 €
SOHO-1B03	29	555,83 €	725,00 €
SOHO-1B04	32,5	622,92 €	812,50 €

LOGEMENTS				
Numéro de lot	Surface en m ²	Type	Prix mensuel HC/HT	Prix mensuel CC/HT
SOHO-L01	59,3	T3	1 087,17 €	1 433,08 €
SOHO-L02	54	T3	990,00 €	1 305,00 €
SOHO-L03	58,5	T3	1 072,50 €	1 413,75 €
SOHO-L04	64,3	T3	1 178,83 €	1 553,92 €
SOHO-L05	80,2	T3	1 470,33 €	1 938,17 €
SOHO-L06	59	T3	1 081,67 €	1 425,83 €
SOHO-L07	28,6	STUDIO	524,33 €	691,17 €
SOHO-L08	71	T3	1 301,67 €	1 715,83 €
SOHO-L09	66,4	T3	1 217,33 €	1 604,67 €
SOHO-L10	66,4	T3	1 217,33 €	1 604,67 €
SOHO-L11	73,9	T3	1 354,83 €	1 785,92 €
SOHO-L12	28,6	STUDIO	524,33 €	691,17 €

LOCAUX POUVANT RECEVOIR DU PUBLIC				
Numéro de lot	Surface en m ²	Localisation	Prix mensuel HC/HT	Prix mensuel CC/HT
Local 024 (ERP)	87,30	RDC	1 964,25 €	2 473,50 €
Local 025 (ERP)	65,00	RDC	1 462,50 €	1 841,67 €

LOCAUX D'ACTIVITE A DESTINATION DE COMMERCE				
Numéro de lot	Surface en m ²	Localisation	Prix mensuel HC/HT	Prix mensuel CC/HT
F2-ACTIVITE-01	184,40	RDC	4 149,00 €	5 224,67 €
F2-ACTIVITE-02	149,10	RDC	3 354,75 €	4 224,50 €

ANNEXE 6 : Plans des locaux.

Plan d'ensemble RDC :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

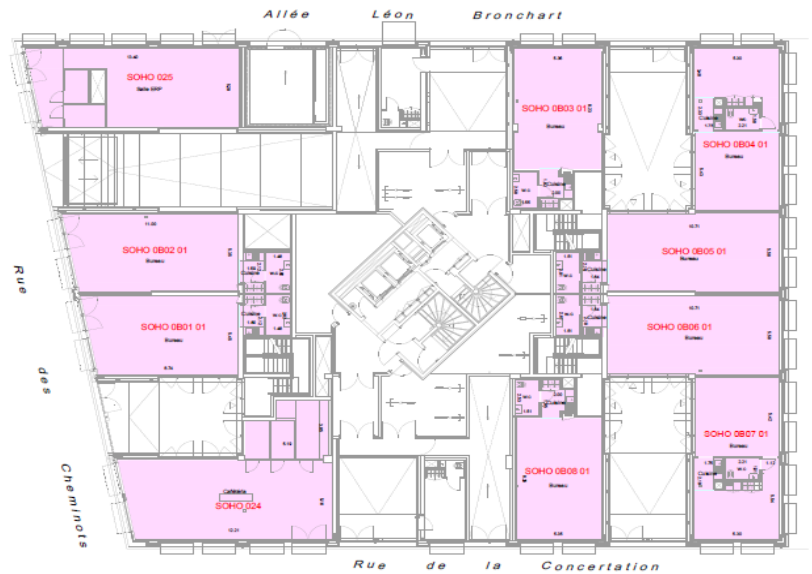
CHAPELLE INTERNATIONALE 57 à 61 rue de la Chapelle

ILOT F1

SURFACES UTILES

REZ-DE-CHAUSSÉE	
Désignation	
Bureau avec cuisine et wc SOHO 0B01 01	59,00
Bureau avec cuisine et wc SOHO 0B02 01	64,20
Bureau avec cuisine et wc SOHO 0B03 01	52,10
Bureau avec cuisine et wc SOHO 0B04 01	57,40
Bureau avec cuisine et wc SOHO 0B05 01	66,20
Bureau avec cuisine et wc SOHO 0B06 01	66,20
Bureau avec cuisine et wc SOHO 0B07 01	56,60
Bureau avec cuisine et wc SOHO 0B08 01	52,20
Cafeteria SOHO 024	87,30
Salle de réunion SOHO 025	65,00
TOTAL Surface utile	626,20

Mesurage effectué le 13/01/2020.



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE 57 à 61 rue de la Chapelle

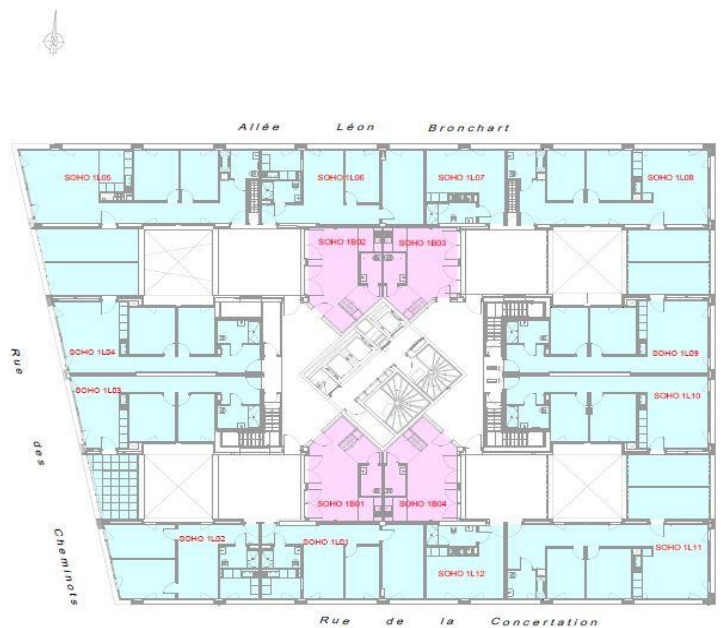
Plan d'ensemble R+1 :

1ER ETAGE Logements	
Désignation	
Logement SOHO-1L01	59,30
Logement SOHO-1L02	54,00
Logement SOHO-1L03	63,00
Logement SOHO-1L04	68,80
Logement SOHO-1L05	84,70
Logement SOHO-1L06	59,00
Logement SOHO-1L07	28,60
Logement SOHO-1L08	75,50
Logement SOHO-1L09	70,90
Logement SOHO-1L10	70,90
Logement SOHO-1L11	78,40
Logement SOHO-1L12	28,60
TOTAL Surface utile	741,70

Mesurage effectué le 13/01/2020.

1ER ETAGE Bureaux	
Désignation	
Bureau avec cuisine et wc SOHO-1B01	32,90
Bureau avec cuisine et wc SOHO-1B02	32,90
Bureau avec cuisine et wc SOHO-1B03	29,00
Bureau avec cuisine et wc SOHO-1B04	32,50
TOTAL Surface utile	127,30

PLAN D'ENSEMBLE 1ER ETAGE



Superficie Utile : La superficie utile des locaux est égale à la surface de plancher construite.

I/ Plans des bureaux :

BUREAU SOHO 0B01 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

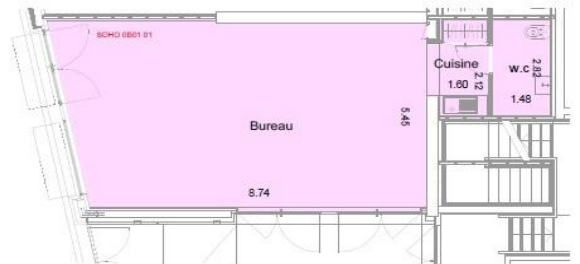
SURFACES UTILES

REZ-DE-CHAUSSEE Bureau SOHO 0B01 01	
Désignation	
Bureau	50.70
Cuisine	4.10
wc	4.20
TOTAL Surface utile	59.00

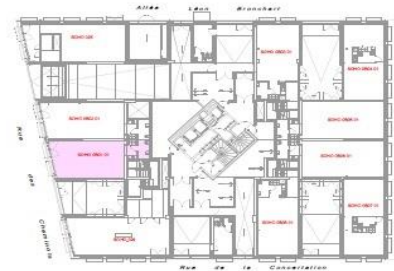
Mesurage effectué le 13/01/2020.

REZ-DE-CHAUSSEE

BUREAU SOHO 0B01 01



PLAN DE SITUATION



BUREAU SOHO 0B02 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

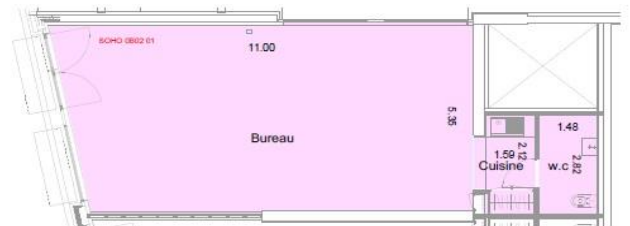
SURFACES UTILES

REZ-DE-CHAUSSEE Bureau SOHO 0B02 01	
Désignation	
Bureau	55.90
Cuisine	4.10
wc	4.20
TOTAL Surface utile	64.20

Mesurage effectué le 13/01/2020.

REZ-DE-CHAUSSEE

BUREAU SOHO 0B02 01



PLAN DE SITUATION



BUREAU SOHO 0B03 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

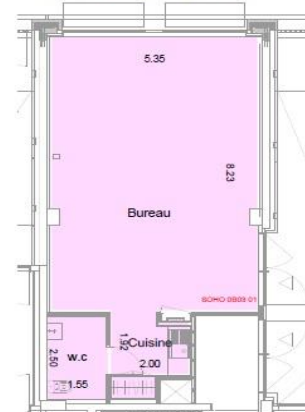
SURFACES UTILES

REZ-DE-CHAUSSEE Bureau SOHO 0B03 01	
Désignation	
Bureau	43,80
Cuisine	4,40
wc	3,90
TOTAL Surface utile	52,10

Mesurage effectué le 13/01/2020.

REZ-DE-CHAUSSEE

BUREAU SOHO 0B03 01



PLAN DE SITUATION



BUREAU SOHO 0B04 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES UTILES

REZ-DE-CHAUSSEE Bureau SOHO 0B04 01	
Désignation	
Bureau	50,50
Cuisine	3,60
wc	3,30
TOTAL Surface utile	57,40

Mesurage effectué le 13/01/2020.

REZ-DE-CHAUSSEE

BUREAU SOHO 0B04 01



PLAN DE SITUATION



BUREAU SOHO 0B05 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

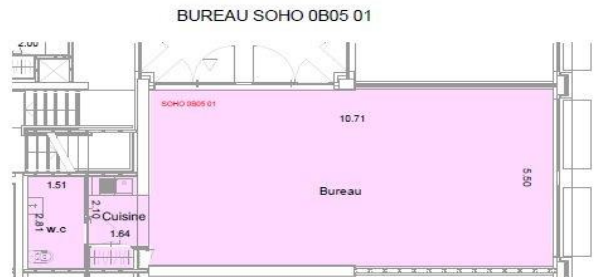
CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES UTILES

REZ-DE-CHAUSSEE Bureau SOHO 0B05 01	
Désignation	
Bureau	58.00
Cuisine	4.00
wc	4.20
TOTAL Surface utile	66.20

Mesurage effectué le 13/01/2020.

REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DE SITUATION



BUREAU SOHO 0B06 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

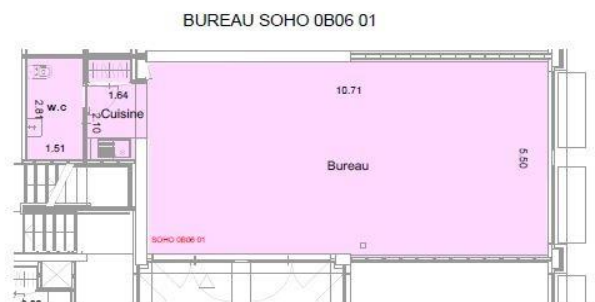
CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES UTILES

REZ-DE-CHAUSSEE Bureau SOHO 0B06 01	
Désignation	
Bureau	58.00
Cuisine	4.00
wc	4.20
TOTAL Surface utile	66.20

Mesurage effectué le 13/01/2020.

REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DE SITUATION



BURAU SOHO 0B07 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES UTILES

REZ-DE-CHAUSSEE Bureau SOHO 0B07 01	
Désignation	
Bureau	49,90
Cuisine	3,40
wc	3,30
TOTAL Surface utile	56,60

Meurage effectué le 13/01/2020.

REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DE SITUATION



BUREAU SOHO 0B08 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

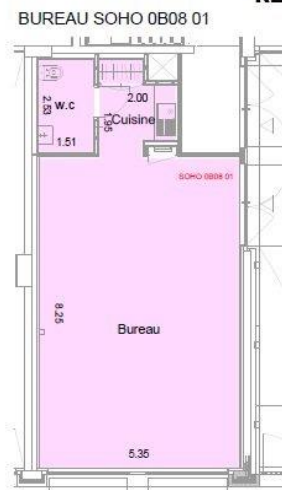
CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES UTILES

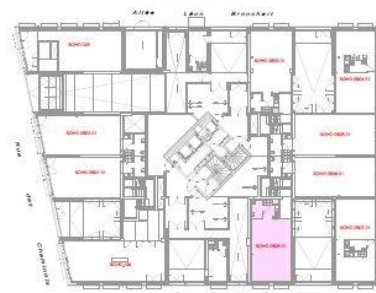
REZ-DE-CHAUSSEE Bureau SOHO 0B08 01	
Désignation	
Bureau	44,10
Cuisine	4,30
wc	3,80
TOTAL Surface utile	52,20

Meurage effectué le 13/01/2020.

REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DE SITUATION



BUREAU SOHO 1B01 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES UTILES

1ER ETAGE Bureau SOHO 1B01	
Désignation	
Bureau	26.40
Cuisine	3.00
wc	3.50
TOTAL Surface utile	32.90

Mesurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE

SOHO 1B01



PLAN DE SITUATION



BUREAU SOHO 1B02 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

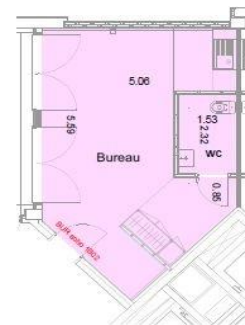
SURFACES UTILES

1ER ETAGE Bureau SOHO 1B02	
Désignation	
Bureau	26.40
Cuisine	3.00
wc	3.50
TOTAL Surface utile	32.90

Mesurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE

SOHO 1B02



PLAN DE SITUATION



SOHO BUREAU 1B03 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle

ILOT F1

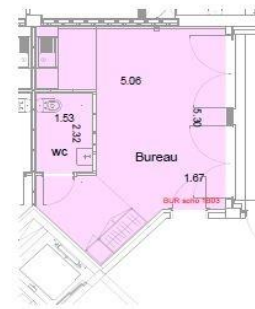
SURFACES UTILES

1ER ETAGE Bureau SOHO 1B03	
Désignation	
Bureau	22,50
Cuisine	3,00
wc	3,50
TOTAL Surface utile	29,00

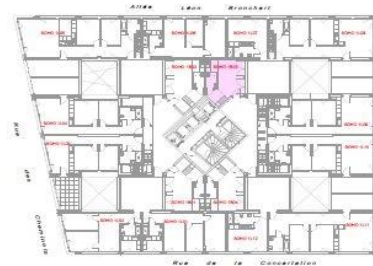
Meurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE

SOHO 1B03



PLAN DE SITUATION



SOHO BUREAU 1B04 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle

ILOT F1

SURFACES UTILES

1ER ETAGE Bureau SOHO 1B04	
Désignation	
Bureau	26,00
Cuisine	3,00
wc	3,50
TOTAL Surface utile	32,50

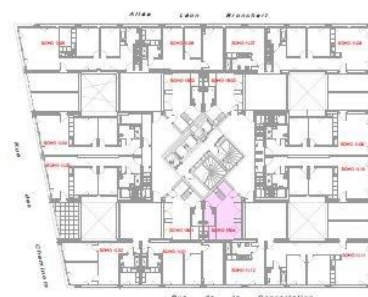
Meurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE

SOHO 1B04



PLAN DE SITUATION



II/ Plans des logements :

SOHO LOGEMENT L01 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

1er ÉTAGE

SOHO 1L01



SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

1er ÉTAGE		
Logement SOHO 1L 01		
Désignation	Surface habitable m²	Surface annexe m²
Entrée	4.20	
Cuisine	5.80	
Séjour	15.00	
Chambre 1	15.80	
Chambre 2	6.70	
Salle d'Eau/wc	4.30	
Dégagement	3.80	
TOTAL	A= 59.30	B= 0.00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	59.30	

Mesurage effectué le 01 et 02/04/2019.

PLAN DE SITUATION



SOHO LOGEMENT L02 :

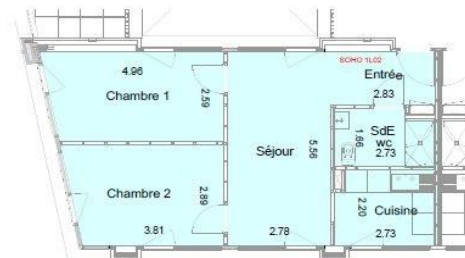


VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

1er ÉTAGE

SOHO 1L02



SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

1er ÉTAGE		
Logement SOHO 1L 02		
Désignation	Surface habitable m²	Surface annexe m²
Entrée	4.30	
Cuisine	5.80	
Séjour	15.50	
Chambre 1	12.20	
Chambre 2	11.90	
Salle d'Eau/wc	4.30	
TOTAL	A= 54.00	B= 0.00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	54.00	

Mesurage effectué le 01 et 02/04/2019.

PLAN DE SITUATION



SOHO LOGEMENT L03 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

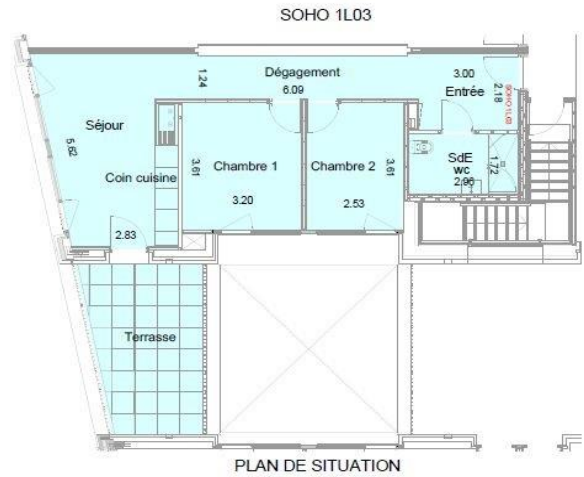
CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

1er ÉTAGE		
Logement SOHO 1L 03		
Désignation	Surface habitable m ²	Surface annexe m ²
Entrée	6.20	
Séjour/Cuisine	18.60	
Chambre 1	11.60	
Chambre 2	9.40	
Salle d'Eau/wc	5.10	
Dégagement	7.60	
Terrasse		14.00
TOTAL	A= 58.50	B= 9.00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	63.00	

Meurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE



PLAN DE SITUATION



SOHO LOGEMENT L04 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

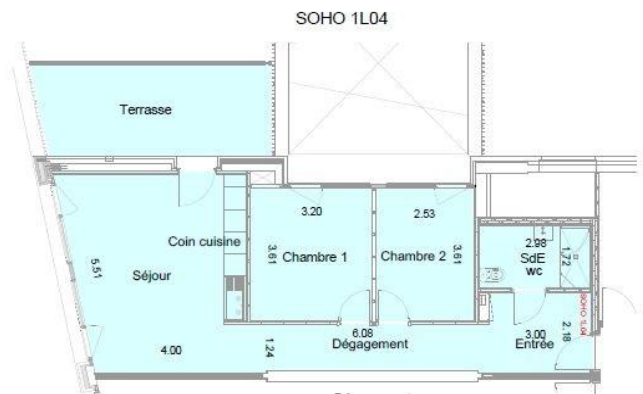
CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

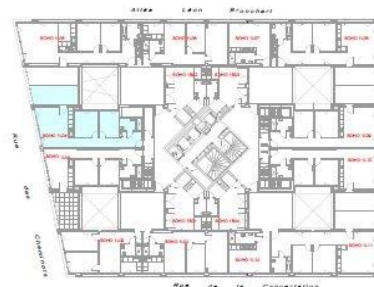
1er ÉTAGE		
Logement SOHO 1L 04		
Désignation	Surface habitable m ²	Surface annexe m ²
Entrée	6.20	
Séjour/Cuisine	24.50	
Chambre 1	11.60	
Chambre 2	9.30	
Salle d'Eau/wc	5.10	
Dégagement	7.60	
Terrasse		15.00
TOTAL	A= 64.30	B= 9.00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	68.80	

Meurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE



PLAN DE SITUATION



SOHO LOGEMENT L05



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

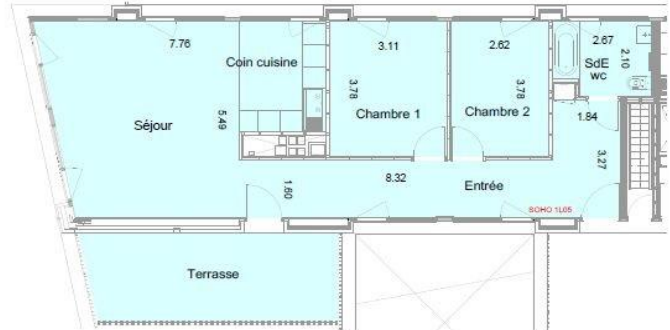
SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

1er ÉTAGE		
Logement SOHO 1L 05		
Désignation	Surface habitable m ²	Surface annexe m ²
Entrée	6.00	
Séjour/Cuisine	37.60	
Chambre 1	11.80	
Chambre 2	9.90	
Salle de Bains/wc	5.30	
Dégagement	9.80	
Terrasse		16.20
TOTAL	A= 80.20	B= 9.00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	94.70	

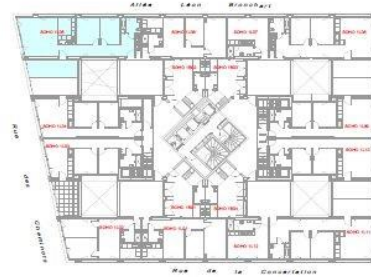
Meurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE

SOHO 1L05



PLAN DE SITUATION



SOHO LOGEMENT L06 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

1er ÉTAGE		
Logement SOHO 1L 06		
Désignation	Surface habitable m ²	Surface annexe m ²
Entrée	4.10	
Cuisine	5.90	
Séjour	15.50	
Chambre 1	15.90	
Chambre 2	9.50	
Salle d'Eau/wc	4.00	
Dégagement	3.60	
TOTAL	A= 59.00	B= 0.00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	59.00	

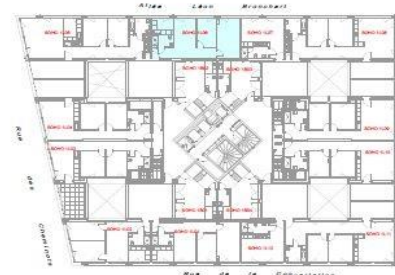
Meurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE

SOHO 1L06



PLAN DE SITUATION



SOHO LOGEMENT L07 :

1er ÉTAGE



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SOHO 1L07



SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

1er ÉTAGE Logement SOHO 1L 07		
Désignation	Surface habitable m²	Surface annexe m²
Séjour /cuisine	23.20	
Salle d'Eau/wc	5.40	
TOTAL	A= 28.60	B= 0.00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	28.60	

Meurage effectué le 01 et 02/04/2019.

PLAN DE SITUATION



SOHO LOGEMENT L08 :

1er ÉTAGE



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SOHO 1L08



SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

1er ÉTAGE Logement SOHO 1L 08		
Désignation	Surface habitable m²	Surface annexe m²
Entrée	5.00	
Séjour/Cuisine	28.10	
Chambre 1	11.70	
Chambre 2	9.80	
Salle de Bains/wc	5.30	
Dégagement	10.20	
Terrasse		13.40
TOTAL	A= 71.00	B= 9,00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	75.50	

Meurage effectué le 01 et 02/04/2019.

PLAN DE SITUATION



SOHO LOGEMENT L09 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

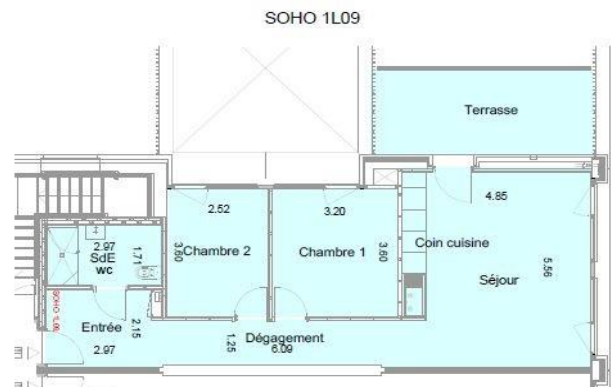
CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

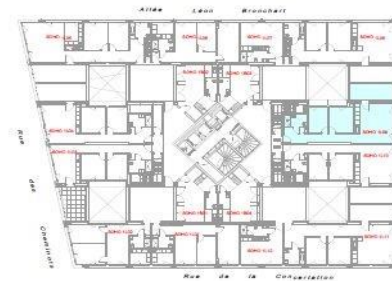
1er ÉTAGE		
Logement SOHO 1L 09		
Désignation	Surface habitable m²	Surface annexe m²
Entrée	6.20	
Séjour/Cuisine	26.90	
Chambre 1	11.50	
Chambre 2	9.10	
Salle d'Eau/wc	5.10	
Dégagement	7.60	
Terrasse		13.40
TOTAL	A= 66.40	B= 9.00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	70.90	

Mesurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE



PLAN DE SITUATION



SOHO LOGEMENT L10 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

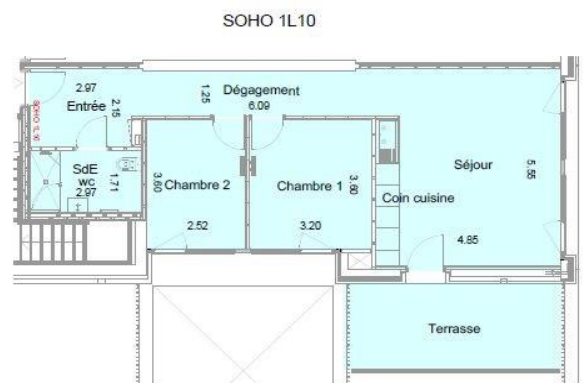
CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

1er ÉTAGE		
Logement SOHO 1L 10		
Désignation	Surface habitable m²	Surface annexe m²
Entrée	6.20	
Séjour/Cuisine	26.90	
Chambre 1	11.50	
Chambre 2	9.10	
Salle d'Eau/wc	5.10	
Dégagement	7.60	
Terrasse		13.50
TOTAL	A= 66.40	B= 9.00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	70.90	

Mesurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE



PLAN DE SITUATION



SOHO LOGEMENT L11 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

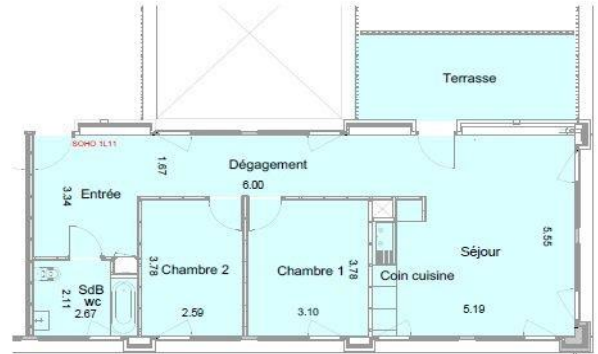
SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

1er ÉTAGE		
Logement SOHO 1L 11		
Désignation	Surface habitable m ²	Surface annexe m ²
Entrée	8.90	
Séjour/Cuisine	28.20	
Chambre 1	11.70	
Chambre 2	9.80	
Salle de Bains/wc	5.30	
Dégagement	10.00	
Terrasse		13.40
TOTAL	A= 73.90	B= 9.00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	78.40	

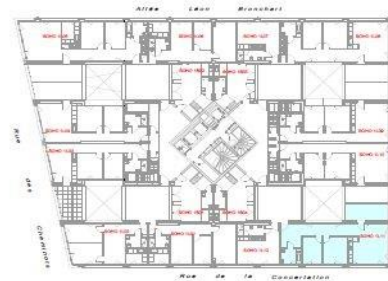
Mesurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE

PLAN DE SITUATION



PLAN DE SITUATION



SOHO LOGEMENT L12 :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES HABITABLES ET ANNEXES

1er ÉTAGE		
Logement SOHO 1L 12		
Désignation	Surface habitable m ²	Surface annexe m ²
Séjour/cuisine	23.10	
Salle d'Eau/wc	5.50	
TOTAL	A= 28.60	B= 0.00
TOTAL Surface utile (A+50% de B)	28.60	

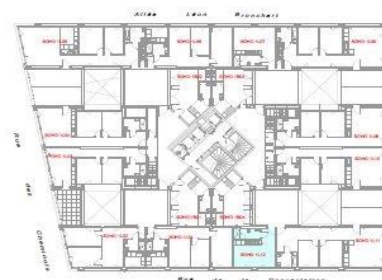
Mesurage effectué le 01 et 02/04/2019.

1er ÉTAGE

SOHO 1L12



PLAN DE SITUATION



III/ Plans des locaux pouvant recevoir du public :

Local 024 ERP :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

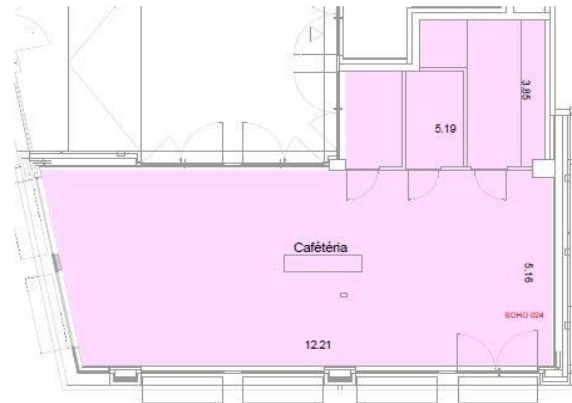
SURFACES UTILES

REZ-DE-CHAUSSEE Cafeteria SOHO 024	
Désignation	
Cafeteria	87,30
TOTAL Surface utile	87,30

Mesurage effectué le 13/01/2020.

REZ-DE-CHAUSSEE

CAFETERIA SOHO 024



PLAN DE SITUATION



Local 025 ERP :



VILLE DE PARIS
18ème arrondissement

CHAPELLE INTERNATIONALE
57 à 61 rue de la Chapelle
ILOT F1

SURFACES UTILES

REZ-DE-CHAUSSEE Salle ERP SOHO 025	
Désignation	
Salle ERP	65,00
TOTAL Surface utile	65,00

Mesurage effectué le 13/01/2020.

REZ-DE-CHAUSSEE

SALLE ERP SOHO 025

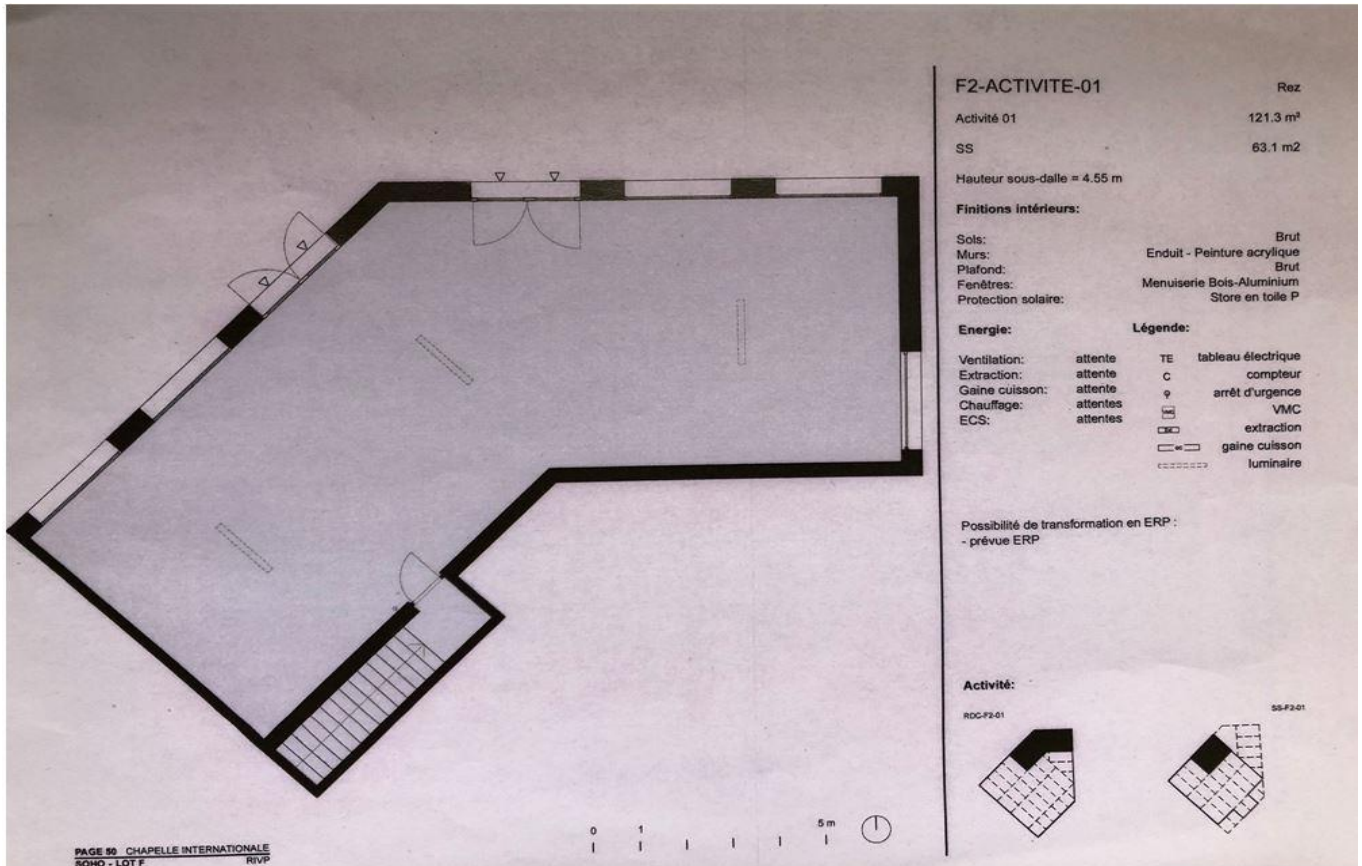


PLAN DE SITUATION

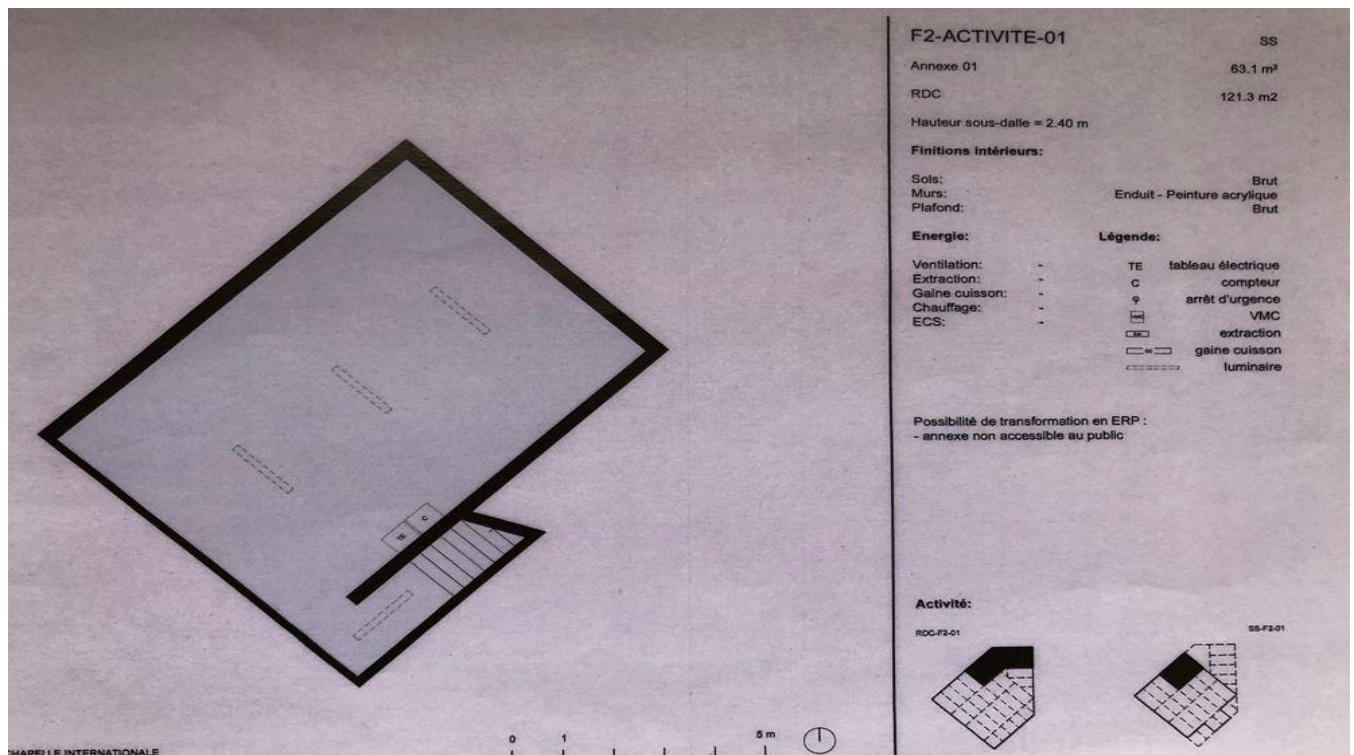


III/ Plans des locaux commerciaux :

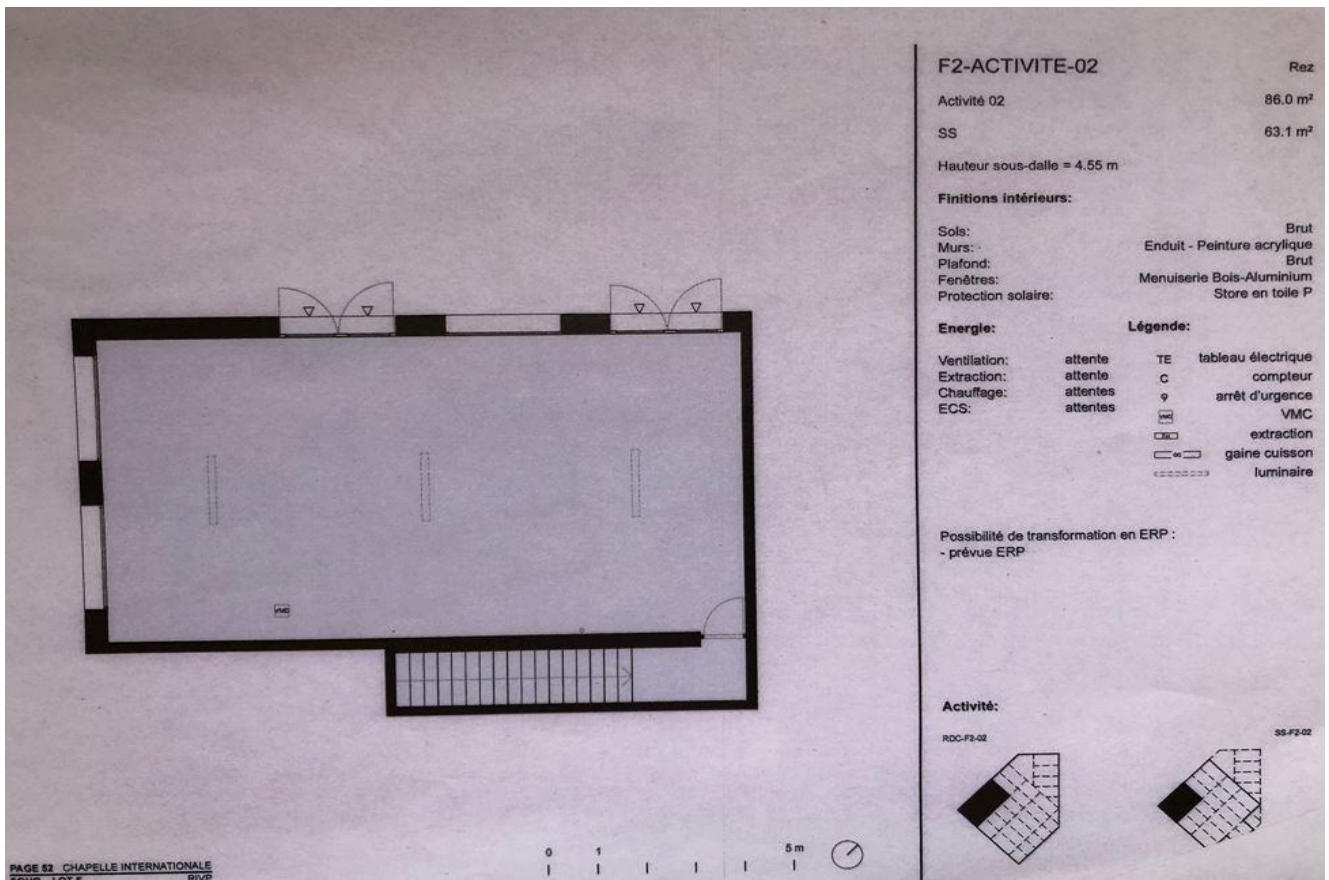
Plan local d'activité 1 RDC :



Plan local d'activité 1 soul-sol



Plan local d'activité 2 RDC :



Plan local d'activité 2 sous-sol :

